

Saint-Brieuc, le 29 janvier 2018

références 2018 / 719  
service DIRPAT  
Tél 02 96 62 27 26  
suivi par Laetitia SAVIDAN  
objet **PLU BEAUSSAIS SUR MER - Mise en compatibilité**

Monsieur Eugène CARO  
Maire de BEAUSSAIS SUR MER  
5 bis rue Ernest Rouxel  
BP 1 Ploubalay  
22650 BEAUSSAIS SUR MER

Monsieur le Maire,

Par correspondance en date du 17 janvier 2018, vous m'avez communiqué, pour avis, le dossier de déclaration projet, valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Beausais-sur-Mer, concernant le parc d'activité de Coutelouche et je vous en remercie.

Après examen de ce document, j'ai l'honneur de vous informer que ce projet n'appelle pas d'observation de la part de mes services.

Toutefois, si l'extension de cette zone venait à générer un flux important de circulation induisant des aménagements routiers au niveau de la Route Départementale n° 2 et de la voie communale d'accès à la zone, il importerait de consulter la Maison de Département de DINAN – Agence Technique, en amont de tout projet.

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir le P.L.U. sous la forme de cédérom, intégrant la modification qui aura ainsi été apportée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président,**  
Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur

Signé : Joël OLLIVIER

**Copie pour information :**

- Madame Françoise BICHON, conseillère départementale
- Monsieur Eugène CARO, conseiller départemental
- - Canton de PLESLIN
- DI/SEER – DI/Grands Travaux
- DP/Patrimoine Bâti / Unité Foncière et Immobilière – DP/Patrimoine Naturel
- MDD / AT de DINAN